



PNDL



N°21
Janvier – Mars 2016

flash

DE QUOI PARLONS-NOUS ?

EDITORIAL : ici et maintenant

Management du PNDL

- **Edito.....page1**
Ici et maintenant
- **Nouveau Secrétaire exécutif du PNDL.....page2**
Mamadou THIAW s'installe

Ingénierie territoriale

- **Planification locale, nouveau format.....page3**
Un outil simplifié au profit des CL
- **Lutte contre la corruption au niveau local.....page5**
Les CL s'impliquent
- **Migration & Développement local.....page6**
L'éclaircie de Sédhiou

Collecte pour VOUS

- **Budget 2016.....page7**
Baisse de 11%
- **HIMO travail.....page6**
Les pistes en font partie

Les choses s'emballent et le temps nous est compté. Il faut aller vite et intervenir avec méthode. C'est la seule alternative. C'est donc sous le sceau de la diligence que nous allons imprimer la marche du PNDL vers les cimes de la performance. Tous les résultats antérieurement acquis ont été une œuvre collective. Une dynamique partenariale salubre. De nombreux clignotants sont au vert. D'autres sont au rouge. Il nous faut les transformer positivement dans le panier des réalisations. Les attentes sont fortes et nombreuses et les ressources se font de plus en plus rares. C'est dans ce contexte que les Collectivités locales – notre cœur de cible – nous sollicitent pour une intervention plus poussée, un accompagnement plus rapproché et des conseils plus avisés.

Le PNDL va poursuivre son intervention, en adressant, à la fois, des questions stratégiques et opérationnelles, dans une mue qui se veut expressive, sur ses intentions d'affirmer son leadership et de polir son image. Tous les sacrifices sont autorisés pour y arriver. C'est tout le sens du «lifting» du bulletin électronique, sous une nouvelle formule, pour vous informer de nos pratiques. Des valeurs scientifiques et sociales seront tissées pour davantage fédérer les acteurs avec qui nous travaillons. Pour un seul objectif : faire des résultats.

Avec quelle méthodologie ? D'abord, nous repenserons nos outils, au double plan managérial et technique, pour répondre au défi territorial. Ensuite, nous valoriserons au mieux, les efforts des collectivités locales, par une mise en exergue du travail de maîtrise d'ouvrage, leur mission première. Enfin, nous systématiserons l'information territoriale, avec une lame de fond, une mobilisation tout azimut, de ressources financières dans un esprit ouvert et compétitif. Alea jacta est !

Défi global, réponse territoriale. La résonance est trop forte pour ne pas être entendue. A l'heure de l'Acte 3 de la décentralisation, notre Programme est plus que jamais attendu. A tous les partenaires du PNDL, je vous manifeste une solidarité agissante pour une synergie collective aux charges territoriales. Je souhaite que la cadence soit rythmée pour que le flot de résultats déferle encore sur nos Collectivités locales. Les repères sont fixés et les dates aussi. Il n'y aura pas d'alibi pour les retardataires. Comme pour dire : c'est ici et maintenant. Très bonne lecture.

Par Mamadou THIAW, Secrétaire Exécutif du PNDL

Mamadou THIAW installé au poste de Secrétaire exécutif du PNDL

Mamadou THIAW préside désormais aux destinées du Programme national de développement local. Le nouveau Secrétaire exécutif du Programme national de développement local (PNDL) est installé le 02 février 2016, dans ses fonctions par l'inspecteur des administrations locales, M. Mamadou Moustapha DIOP, représentant du Ministre de la Gouvernance locale, du développement et de l'aménagement du territoire. Il remplace M. Samba Gueye admis à faire valoir ses droits à la retraite. La passation de service a eu lieu au siège du PNDL où Mamadou THIAW a reçu le témoin des mains d'Alassane Saïdou SOW Secrétaire exécutif par intérim. La passation de service faite dans les locaux du Programme a permis de mieux mesurer le poids du PNDL, dans la vie des collectivités locales. Dans ce contexte de mise en œuvre de l'Acte 3 de la décentralisation, où la dimension économique sera au cœur des préoccupations des politiques publiques locales, le PNDL aura son mot à dire, d'autant qu'il intervient dans les 4/5 des collectivités locales. Un tournant décisif pour le Programme national de développement local, au moment où, la territorialisation des politiques publiques, dans le cadre de la mise en œuvre du PSE, devient un enjeu majeur pour les Collectivités locales.

C'est dire que la contribution du PNDL est attendue dans la mise en œuvre des politiques publiques dans notre pays. Durant cette période où les animateurs des projets et programmes sont invités à une plus grande diligence dans la mise en œuvre des opérations d'investissements au profit des couches les plus défavorisées, le choix pour le pilotage du PNDL est porté sur un homme au profil multidimensionnel.

Mamadou THIAW, scientifique de formation, auditeur financier, avec une forte connaissance de l'ingénierie financière, au regard de son profil varié, est un homme du sérail. Titulaire d'un Master 2 Direction financière, contrôle de gestion et audit interne (DFCGAI) de l'IAE Bordeaux, Mamadou THIAW a obtenu son diplôme supérieur d'études comptables et de gestion (DSECG) à l'ENSUT de Dakar avant de s'envoler en France, où il fréquente successivement Intec Paris et le conservatoire national des arts et des métiers (CNAM) pour se spécialiser en contrôle de gestion. Il bénéficie d'une solide expérience et expertise relative aux questions de financement. Il saura marquer de son empreinte, la marche du PNDL et lui donner un nouveau souffle. Ayant longtemps travaillé sur le financement du développement aussi bien au niveau stratégique, qu'opérationnel, et capitalisant une bonne connaissance des enjeux de la finance territoriale, du fait de son séjour prolongé en Europe et dans plusieurs pays développés, Mamadou THIAW, est, à coup sûr, une bouffée d'oxygène pour le PNDL. Aujourd'hui, une nécessité d'articuler la mobilisation



Mamadou THIAW, nouveau secrétaire exécutif du PNDL

des niches encore inexploitées, en termes de financement du développement territorial, avec les besoins immédiats des communautés s'impose.

Un défi majeur largement à la portée du nouveau manager du PNDL. Sa connaissance des exigences et principes de la décentralisation et du développement local constitue un sérieux atout à verser dans la gestion du PNDL, surtout que l'homme est aussi Maire de la commune de Tassette.

Après une décennie de mise en œuvre, le PNDL recherche une voie alternative pour s'émanciper progressivement de l'appui financier de l'Etat, et s'enraciner durablement dans le financement alternatif des collectivités locales. C'est dans ce contexte que le choix a été porté sur l'homme qui, avec son carnet d'adresse et son entregent, saura trouver les meilleurs mobiles pour redynamiser le PNDL tant du point de vue institutionnel, technique et financier, au profit exclusif des Collectivités locales.

COMITE DE PILOTAGE DU PNDL : des actions stratégiques pour l'appui aux collectivités locales.

La seizième séance de travail du Comité de pilotage du Programme national de développement local a validé un budget de l'année 2016 d'un montant de 25,3 milliards F CFA. Ce qui autorise la mise en œuvre d'actions stratégiques au profit des Collectivités locales.

Le Budget du PNDL de l'année 2016 connaît une baisse, d'environ de 11%. De 27,9 milliards F CFA en 2015, il passe à 25,3 milliards F CFA. Ces ressources devraient prendre en charge, entre autres, des actions stratégiques, à portée locale et nationale. Elles s'inscrivent dans le prolongement du cœur de métier du PNDL, adossé à un financement du développement intégré et durable pour l'émergence territoriale intégrant la poursuite de l'appui budgétaire aux Collectivités locales.

Le Plan de travail et budget de 2016, du fait de son envergure et de son épaisseur, permet la poursuite de la prise en charge d'importantes actions à portée technique qui caractérisent la mise en œuvre des activités de l'année 2016.

Sur le plan financier, le programme a mobilisé, au 15 décembre 2015, un montant de 20 375 782 709 FCFA, soit 73% du budget total du PTBA 2015 qui s'élève à 27 995 877 736 FCFA.

Sur un budget annuel de 27 985 877 736 FCFA en 2015, un montant de 23 421 593 785 FCFA a été engagé dont 14 621 108 441 FCFA sont décaissés, soit, respectivement, un taux d'exécution budgétaire de 84% et un taux de décaissement de 52%. Toutefois, sur la base du montant mobilisé de 20 375 782 709 F CFA, le programme enregistre un taux d'exécution financière de 72%.

201 conventions ont été signées en 2015 pour un montant de



Vue des participants lors de la plénière du Comité de pilotage

de 5,68 milliards de FCFA, 265 microprojets ont été provisoirement réceptionnés et 482 ont fait l'objet de réception définitive. Le nombre de conventions de financement clôturées est de 230. Le montant des contrats signés est de 2,908 milliards de FCFA et les décaissements effectués par les receveurs départementaux durant cette période se chiffrent à 2,099 milliards de FCFA sur un disponible au niveau des comptes spéciaux de 5,2 milliards, au titre du FDL et de la contrepartie des Collectivités locales.

Le poids des recommandations

- Renforcer l'accompagnement du PNDL pour une mise en œuvre **correcte des actions initiées** dans le cadre de l'Acte 3 de la décentralisation ;
- Procéder à une validation de la stratégie nationale de développement économique local.
- Formuler avec diligence, **les nouveaux projets dans le pipe-line du PNDL. L'expérimentation des projets de territoires** devra se faire en lien avec la mise en œuvre de l'Acte 3 de la décentralisation, dans une parfaite synergie avec les autres acteurs du secteur.
- **Promouvoir le développement économique local** pour réussir le virage économique de l'Acte 3 de la Décentralisation.
- Renforcer les dynamiques attachées à la mise en place d'un **système de financement intégré du développement local**. Renforcer les **capacités des acteurs du développement territorial**, pour leur permettre de mieux saisir l'enjeu de la gouvernance des territoires. Dans cette dynamique, accompagner la mise en œuvre du Budget participatif pour une atteinte des résultats en 2017.
- **Finaliser et réceptionner les 640 kms de pistes rurales de**

- rurales entamées tout en préparant le projet de réalisation de 900 Km de pistes rurales en cohérence avec les interventions du Programme d'Urgence de Développement communautaire (PUDC)**, pour contribuer au désenclavement de nos territoires.
- Accompagner les initiatives engagées pour la mise en place de **Pôles Internet et Services associés (PISA)** pour assurer l'inclusion numérique des territoires.
- Poursuivre **l'accompagnement des ARDs** en tenant en compte de la nouvelle dynamique des pôles
- Procéder à une **révision du cadre logique du PNDL** en y intégrant un cadrage stratégique précisant les indicateurs et les cibles à atteindre.
- Favoriser un **accompagnement des différents départements ministériels** pour une mobilisation effective des ressources au profit du PNDL.

Un guide de planification locale enrichi, en phase de finalisation

Dans cette phase d'opérationnalisation du contenu de l'Acte 3 de la décentralisation, les acteurs des territoires sollicitent des instruments aptes à promouvoir l'ingénierie du développement territorial. C'est dans ce contexte que le Pndl a initié, avec plusieurs acteurs, une revue en profondeur du contenu du guide de la planification locale. Ce document intègre la dimension budgétisation avec, surtout un affinement au double plan du diagnostic et de l'évaluation des coûts des besoins prioritaires. L'ARD de Saint Louis, du fait des avancées réelles notées dans la finalisation des documents de planification a offert à la plateforme, un plateau d'échanges.

La conception de l'outil de planification locale a connu de réelles avancées dans la région de St-Louis. Dans ce guide, il est apparu qu'un lien stratégique entre approche spatiale et économique a été judicieusement opéré pour adresser à chaque ordre de CL, une spécificité dans la planification.

La méthodologie repose sur une planification/budgétisation orientée sur des objectifs clairement définis, dont la démarche est fondée sur un exercice d'évaluation des besoins par secteur de développement et de calcul des gaps à combler. Cette démarche se fait sur la base des informations fiables et à partir des normes techniques applicables.

Si l'orientation stratégique aux relents spatiaux revient aux Départements, il reste entendu que l'opérationnalisation, sous un versant économique, se fera sur les territoires des communes. Ce qui facilitera l'émanation des projets de territoires sur la base des potentialités et des ressources des territoires.

Les innovations introduites qui ont été expliquées à l'aune des fortes possibilités offertes par le futur guide, dont sa validation avec une internalisation du genre, permettent d'enjamber un vrai acquis dans le champ de la planification locale.

Ce travail de planification devra être adossé à un processus budgétaire avec un monitoring facilitant le passage à l'échelle souhaitée, au terme de l'expérimentation dans 155 Collectivités locales (départements & communes confondus).

L'exercice de planification, à l'aune de la mise en œuvre de l'acte 3 de la décentralisation et du PSE, apportera une contribution déterminante au développement économique et social des territoires, à travers la valorisation des potentialités et des ressources propres, la mobilisation des différents acteurs locaux, la participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets et le renforcement de l'attractivité des territoires.

En effet, la loi N° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code Général des Collectivités Locales (CGCL), à ses articles 314 et 315, confère aux départements et aux communes la compétence d'élaborer et de mettre en œuvre respectivement le Plan de Développement Départemental (PDD) et le Plan de Développement Communal (PDC).

Un observatoire des finances locales en vue

Le partenariat établi avec la Direction générale de la comptabilité publique et du trésor devrait aboutir à une conception et une mise en route d'une plateforme sous la forme d'un observatoire devant faciliter la compréhension par les CL, des dynamiques en cours en matière de finance locale. Ce serait alors l'entame d'une meilleure allocation des ressources et une génération des revenus au profit des Collectivités locales.

En effet, les Collectivités locales ne recouvrent pas ou recouvrent peu, elles vivent essentiellement de ressources de transfert et le peu de ressources mobilisées n'est pas géré de façon efficiente et efficace. En outre, les services qui ont la charge de les accompagner dans la mobilisation des ressources ne travaillent pas en synergie. Cette absence de coordination des interventions des services compétents font que l'information financière n'est pas utilisée à bon escient. Il est noté qu'avec l'appui des projets et programmes, une meilleure structuration des acteurs a permis d'atteindre des résultats globalement satisfaisants.

Dans ce sens, un projet de convention entre le PNDL et la DGCPT finalisé permettra de prendre en charge cette question de maîtrise de l'information financière. Il s'agira pour le programme d'appuyer la mise en place de l'observatoire sur les finances locales. De ce fait, le PNDL pourra disposer des données sur les finances locales pour alimenter la Plateforme d'information et de suivi évaluation du développement territoriale.

La prise en charge de la fonction « animation fiscale » revêt un caractère novateur en ce sens qu'elle permet de réguler et d'améliorer l'offre et la demande de services fiscaux au profit des collectivités locales et du secteur privé domiciliés à l'échelle d'une Collectivité locale. A cette fin, et en perspective de la capacitation financière et budgétaire des collectivités locales grâce à un accès optimisé aux outils techniques de mobilisation des ressources et un rapprochement des services administratifs à l'usager local, la prise en charge du volet fiscal s'impose.

Lutte contre la corruption : les Collectivités locales s'engagent

Du 22 au 26 février 2016, à Saly Hôtel, Enda Ecopop, en partenariat avec le Programme national de développement local (PNDL), Onu femmes et Osiwa, dans le cadre du Projet de la participation citoyenne dans la planification, budgétisation et gestion des affaires locales (BPS), a convié les différents acteurs issus des agences régionales de développement et des Collectivités locales, à une session de formation sur la prévention et la lutte de la corruption dans les Collectivités locales. Une première.

C'est la première fois qu'une telle session de formation est organisée au profit des Collectivités locales. La session de cinq jours apporte une contribution positive à un affinement des outils de travail, conformément aux missions des collectivités locales, pour contribuer, de façon significative, à la démarche de la participation citoyenne, dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la corruption. C'est donc une invite pour réinventer la gouvernance vertueuse participative dans nos collectivités locales. La finalité de cette session est particulièrement de rechercher : i) une utilisation des ressources publiques vers les plus démunis et les plus performants, suivant le respect des procédures en vigueur; ii) une création de nouvelles relations entre le pouvoir politique et le citoyen dans le contrôle des actes de la Collectivité locale; iii) une promotion d'une nouvelle culture politique locale liée aux mécanismes de prévention et de lutte contre la corruption et; iv) une accentuation du sens de la citoyenneté.

Pour cela, la prise en compte de la dimension citoyenne pour la reddition des comptes et actes de gestion des collectivités locales doit être combinée à un audit permanent de l'utilisation des ressources des Collectivités locales. Toutes ces précautions, parmi tant d'autres méritent un changement de cap et une orientation vers le pilotage de la performance. Mais l'équation demeure. Comment faire pour prévenir et lutter contre la corruption dans les collectivités locales et les communautés, si les dirigeants et les employés de la collectivité locale, y compris les citoyens, n'ont pas la volonté, les compétences, la vision et le courage de le faire. Cela signifie tout simplement que les collectivités locales doivent initier des dialogues et des échanges dans leur organisation et leur communauté portant sur les problèmes de la corruption, pourquoi ils existent, leurs causes, et comment ils détruisent les relations personnelles et professionnelles dans la collectivité locale et la communauté.

Pour de plus amples informations, contactez Ousseynou TOURE, SCOF/PNDL Tel : 33 859 22 39, otoure@pndl.org

8 mars à Louga : le GELD fait entendre la résonance des femmes

Un Panel a été organisé le matin sur « les enjeux de la participation des femmes au processus de développement ». Le Panel a été présidé par Mme Aissatou Touré BA, adjointe au Gouverneur de la région et a vu la participation de 302 personnes dont les organisations de femmes et autorités administratives, locales et religieuses. La lecture du mémorandum des femmes de Louga a mis fin à la journée de commémoration.

Le phénomène a atteint son paroxysme dans la région de Louga et il se présente sous différentes formes. Les unes plus atroces que les autres. Les femmes de Louga réunies au sein du collectif du 08 mars ont saisi l'occasion offerte par la célébration de la journée internationale de la femme pour dire stop aux violences faites aux femmes et aux filles. La plus atroce et qui retient encore les esprits est le viol suivi de meurtre de la jeune fille Sokhna Ndiaye, âgée tout juste de 20 ans. Cet acte barbare et regrettable est survenu dans la nuit du 05 février 2013 au quartier artillerie dans la commune de Louga, femmes de Louga s'en souviennent et continuent de réclamer justice. On n'a pas encore fini d'épiloguer sur ce crime odieux qu'un cas de viol sur trois filles dont deux handicapées en une semaine, est signalé à Louga, au mois de novembre 2014. L'agression d'une fille handicapée mentale de 16 ans, tuée et jetée sur la route nationale, il y a tout juste deux mois vient compléter ce tableau sombre des violences faites aux femmes dans la région de Louga. Ces violences ne sont pas seulement physiques. Elles sont aussi morales. Les femmes des émigrés en sont les principales victimes. Si elles ne sont pas délaissées dans leur solitude conjugale, elles subissent le diktat de la belle famille. A ces violences, s'ajoutent celles dont sont victimes les jeunes filles et qui entravent la poursuite de leurs études. Ces violences ont pour nom : mariage précoce, mariage forcé, grossesse précoce, viol et harcèlement sexuel. Des formes de violences que les femmes de Louga réunies au sein du collectif du 08 mars dénoncent. Elles l'ont fait savoir aux autorités à travers un mémorandum. Ces femmes sont accompagnées et soutenues dans leur combat par le projet GELD de ONU Femmes. (Ibrahima Khalil SENE, Igm Louga)



Ingénierie territoriale

PPC/PNDL : une trajectoire de satisfaction soulignée

Au total 34 853 âmes issues de 128 villages ont pu bénéficier des 130 kilomètres de pistes rurales réalisées dans les régions de Kolda et de Sédhiou. La vision du président de la République de créer des pole-territoires économiquement viable est en marche dans les régions de Sédhiou et de Kolda, grâce aux travaux du Projet pistes communautaires du Programme national de développement local (Ppc/Pndl), d'un montant de près de 4 milliards de Francs Cfa. Dans la région de Kolda, les axes Kolda-Saré Bidji-Thieyty, Maréwé-Pakou et Ndorna-Bourouco, l'essentiel des chantiers ont été réceptionnés. C'est le même constat dans la région de Sédhiou, avec les communes de Samé Kanté Peulh, Kéréwane, Boussimbalo, Diaroumé, Toubamouricounda, Diambaty qui viennent de sortir de l'anonymat.

Mobilisation exceptionnelle à Ndorna comme à Bourouco, deux communes du département de Médina Yoro Foulah. En cette fin de matinée, malgré la chaleur torride et le soleil de plomb, les populations de ces localités ont tenu à sortir massivement de leurs concessions pour réserver un accueil chaleureux à la délégation du Ppc/Pndl venue procéder à la réception de deux pistes communautaires qui relient ces communes. Banderoles et pancartes en bandoulières en guise de remerciements au Ppc/Pndl et l'entreprise qui a réalisé l'infrastructure, ces populations ont offert aux hôtes du jour un spectacle riche et varié au rythme du Fouladou. Longue de 25, 73 km, la piste Ndorna-Bouroucou a coûté près de 728 millions de Fcfa. Elle vient compléter les autres réalisations du Ppc/Pndl

au niveau des tronçons Kolda - Saré Bidji – Thieyti (27,6 km) et Méréwé-Pakour (26,40). Au total, pour la première phase de ce programme, le Ppc/Pndl a investi plus de 2,5 milliards de Fcfa parmi lesquels les communes ont apporté, grâce au soutien du Pdaer, une contribution de 5%, pour la réalisation de 79 km de pistes communautaires dans la région de Kolda. L'approche, comme l'a souligné Ndiack DIOP, Coordonnateur du Ppc/Pndl, est de faire de ces pistes un important outil de communication qui renforce la compétitivité de la collectivité locale pour en faire un moteur de développement. Pour cela, il s'agira de faire une jonction judicieuse entre les milieux ruraux et urbains pour promouvoir un développement endogène dans notre pays.

Amadou Tall, chef du service régional des routes de Kolda « La satisfaction des populations montre que les travaux ont été exécutés dans les règles de l'art »

Notre but était d'assister le Ppc/Pndl dans le déroulement de la réalisation des pistes de production dans la région de Kolda. Nous avons eu à collaborer sur trois départements de la région. Il s'agit du département de Kolda avec la piste Saré Bidji-Thieyty, du département de Médina Yoro Foulah à travers la piste Ndorna-Bourouco et celui de Vélingara pour la piste Maréwé-Pakour. Il y a un bureau de contrôle qui coordonnait toutes les activités techniques. Ainsi en tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage, en partenariat avec les techniciens de l'Ard, nous avons suivi le déroulement des travaux de l'élaboration à la réception des pistes. Sur le plan technique, les travaux se sont déroulés dans de bonnes conditions en respectant les prescriptions techniques dans le cahier d'appel d'offres. La satisfaction des populations montrent que les travaux ont été exécutés dans les règles de l'art. La piste a été exécutée avec tous les ouvrages d'assainissements nécessaires pour une bonne durabilité de la piste. Les garde-barrières qui ont été faites contribuent à l'augmentation de la durabilité de la piste. Le système d'assainissement a été réglé. Nous avons espoir que si l'entretien suit, cette piste peut durer plus de 15 ans.

HIMO/TRAVAIL : le Ppc /Pndl pisté

Une étude a été commanditée par la Banque Mondiale pour le compte de la Délégation Générale à la Protection sociale et de la Solidarité Nationale (DGPSN) du Sénégal.

Il s'agit d'étudier en profondeur quatre projets mis en œuvre au Sénégal (dont le Ppc/Pndl) avec des contextes et des objectifs différents mais ayant pour caractéristiques communes de créer des infrastructures selon une approche utilisant une quantité importante de main d'œuvre non qualifiée. Cette approche est appelée en abrégé HIMO pour « Haute Intensité de Main d'Œuvre ». L'analyse des quatre projets montre de manière générale des niveaux de performance variés en fonction des thématiques. Les aspects liés à la nature des dotations et des actifs créés sont relativement satisfaisants. En revanche, un certain nombre de points critiques ont été observés au niveau des aspects liés à l'ingénierie sociale telle que la sélection des participants, les formations et les conditions de travail.

Il apparaît une grande dichotomie entre les aspects techniques (pertinence, cohérence et suivi des infrastructures) et les aspects sociaux qui sont négligés. Ces derniers sont pris en compte mais traités de manière partielle et incomplète. Les aspects institutionnels souffrent également de contraintes et de lacunes. Toutefois, cela doit être mis en perspective au regard de l'aspect récent de la conception de la protection sociale dans les programmes au Sénégal. Les leçons et les expériences apprises recommandent à la DGPSN de se saisir de cette approche HIMO et d'intervenir à plusieurs niveaux pour influencer la conception de projets ayant une composante HIMO pour qu'ils rentrent dans un cadre davantage centré sur la Protection Sociale.



Signature de convention de financement

100 Millions F CFA pour le désenclavement des zones halieutiques situées à Kayar

La signature de convention entre le Secrétaire exécutif du Pndl, Mamadou THIAW et le Maire de Kayar, Ndiassé KA a eu un écho retentissant auprès des mareyeurs. Des perspectives de développement de la localité en vue. C'était, à Kayar, ce 10 mars 2016, en présence des Autorités locale et administrative, des structures d'appui technique ainsi que de plusieurs membres des groupements féminins de producteurs.

Le PNDL s'inscrit dans le renforcement de l'appui accordé à la Commune de Kayar. La convention de financement que le Secrétaire exécutif a signée avec le Maire de la commune, d'un montant de 100 millions de F CFA, est le prolongement d'une série d'actions que le PNDL a déjà initiées à Kayar. En prenant le parti-pris d'accompagner votre Collectivité locale, le PNDL a voulu démontrer toute la transversalité de son intervention. Le linéaire de piste long de 2,5 Km qui sera couvert par la convention de financement, est d'une importance stratégique pour les habitants de Kayar. Ce tronçon de piste va permettre un meilleur accès des communautés aux zones côtières, d'exploiter les possibilités offertes par les produits halieutiques, et d'améliorer substantiellement

les revenus des groupements féminins et des vaillants mareyeurs de toute la localité. Voilà autant de raisons parmi tant d'autres pour lesquelles, le PNDL ne pouvait pas rester insensible, informe Mamadou THIAW, Secrétaire exécutif du PNDL.

Toutes les interventions ont positivement apprécié l'intervention du PNDL dans un contexte de mise en œuvre de l'Acte 3 de la décentralisation. Rappelons que le PNDL a déjà injecté dans la région de Thiès, un montant de 4 **Milliards 300 millions** de F CFA, à travers la signature de **130** conventions de financements. Ce qui a permis de réaliser **478** microprojets répartis dans les secteurs prioritaires d'intervention.

Pour de plus amples informations, contactez Ndiack DIOP, RI/CPPC/PNDL Tel : 33 859 22 38, diopndia@yahoo.fr

Migrations et Développement local :

Les leviers d'un financement alternatif actionnés dans la zone SUD

Aujourd'hui la problématique de l'intégration des dimensions sectorielles dans les outils de planification et de budgétisation des collectivités locales se pose avec acuité. La finalité est une meilleure prise en charge par les CL des espaces de développement et l'affirmation d'un leadership local sur toutes les questions émergentes sous une démarche inclusive. C'est dans cet esprit qu'il faut lire l'initiative Conjointe pour la Migration et le Développement (ICMD), un programme financé par l'Union Européenne et la Coopération Suisse, mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations au Sénégal agit depuis juillet 2014 aux cotés de l'Agence Régionale de Développement (ARD) de Sedhiou et ses partenaires du GRDR pour expérimenter des processus et des outils novateurs dans le domaine de la migration et du développement.

Le GRDR dispose d'une expérience de longue date sur les projets de développement faisant intervenir la diaspora. Plus récemment, le GRDR a développé certains outils

d'élaboration de politique de développement local tenant compte du facteur migration. Dans le cadre du PAICODELS- Projet d'Appui à l'Investissement et aux Initiatives de CoDéveloppement Economique Local dans la région de Sedhiou, l'ARD et le GRDR travaillent ensemble à faciliter la prise en compte et la participation des migrants au développement de leurs territoires. Help Office for Migrants, Fonds d'appui aux initiatives de Développement, Espace Migrations Développement, Mission Double Espace pour échanger avec la diaspora... autant d'outils et techniques innovants mis à disposition des autorités locales et des migrants afin de faciliter les échanges et le développement du territoire.

Au terme de ce projet PAICODELS, les échanges et discussions avec les ARD de Casamance ont mis à jour une réelle volonté des collectivités locales de Casamance de s'investir et développer des stratégies alliant migration et développement à l'échelle de leurs territoires, afin de construire des partenariats durables avec leur diaspora.

Evaluation du PADEL/PNDL

L'objectif global de l'évaluation finale est d'analyser dans quelles mesures les activités prévues par le PADEL ont été effectivement réalisées et les produits attendus ont été atteints. L'exercice doit aussi permettre au Gouvernement et à ses partenaires techniques et financiers d'apprécier la contribution du programme à l'atteinte des objectifs de la politique de décentralisation et de développement local ainsi que les décisions à prendre pour la suite à donner à l'intervention dudit programme.

Ainsi, l'évaluation finale du projet devra aider les parties prenantes à démontrer l'efficacité, l'efficience et la pertinence du PADEL/PNDL dans l'atteinte des impacts et effets attendus sur les communautés, les institutions ainsi que sur la politique de décentralisation au niveau local et national et la durabilité des résultats. Elle devra également analyser le degré d'appropriation des principaux résultats du projet par les collectivités locales et les organisations du Secteur Privé, analyser la portée, l'efficacité, la viabilité, la pertinence et la cohérence de la mise en œuvre en l'occurrence les cadres de concertation, le renforcement de capacité des collectivités locales, l'appui conseil joué par la coordination au niveau national et le partenariat. En outre, l'environnement de la décentralisation sera analysé en identifiant les lacunes existantes et les défis majeurs qui resteraient à relever lors d'une nouvelle programmation et apporter, en fonction des constats et des leçons tirées, des commentaires sur la formulation d'un nouveau projet.

Elaboration de la stratégie de formation des élus et acteurs locaux et de la stratégie de communication du Département de la gouvernance locale

C'est parti pour la réactualisation des documents de stratégie de formation des élus et acteurs locaux, mais aussi de la communication. Un atelier de lancement du processus a été tenu au King Fadh Palace en présence des principaux protagonistes sociaux. A cette occasion, Abdoulaye Diouf SARR a réitéré tout l'intérêt qu'il porte au processus. En 2012, le Ministère de la Gouvernance Locale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire avait élaboré un document de Stratégie nationale de formation des élus et acteurs de développement territorial, qui n'a pas eu l'effet souhaité pour plusieurs raisons. Aujourd'hui, avec la nouvelle vision qui caractérise l'Acte 3 de la décentralisation, il est devenu impératif de définir une nouvelle Stratégie nationale qui tienne compte du contexte actuel et s'inscrive dans un nouveau paradigme.

En effet, il importe pour mieux répondre aux besoins des différentes cibles, de préciser les rôles de chaque acteur, mais aussi de tenir compte des mutations et des nouveaux enjeux liés à l'ACTE 3 de la décentralisation et au Plan Sénégal Emergent.

Quant au document de la stratégie de communication, un rapport diagnostic a été livré par le Consultant consignait l'état de la situation de communication dans ce département. Dans les prochains jours, un atelier de validation et d'élaboration des axes stratégiques se tiendra dans une démarche participative et inclusive.



Pour de plus amples informations, lire les liens

Pour envoyer vos news, contactez Ousseynou TOURE, Spécialiste de la Communication et Formation du PNDL Tel : (221) 33 859 22 21/39 ; 77 545 46 06 ; Fax : (221) 33 823 88 35 ; email : otoure@pndl.org